

CONFÉRENCE DÉBAT

ORGANISÉE PAR L'AEDL

*"L'influence de la QPC sur les métiers
du droit – L'exemple de la garde à vue"*

Manufacture des Tabacs – Amphi M

1^{er} Mars 2012 – 17h à 20h

SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE :

Madame CHAVENT-LECLERE

Maître de conférence (Lyon III)

Enseignante à l'École de Droit de Lyon

INTERVENANTS :

Maître MOLIN

Avocat au Barreau de Lyon

Enseignant à l'École de Droit de Lyon

Monsieur MURBACH

Docteur en droit

Lieutenant de police

Tarifs :

Gratuit pour les étudiants et les enseignants

*50 euros pour les professionnels (conférence validée dans le cadre de
la formation continue des avocats – 3 heures)*



Contact : aedl@hotmail.fr

